



## Protocole d'évaluation du parcours *Cap Bien-être*

**A destination des animateurs formés avant septembre 2023**

**Ce document regroupe les modifications apportées à l'évaluation  
du parcours *Cap Bien-être***



Intégration de l'évaluation du parcours  
*Cap Bien-être* dans l'outil Web-Report

# CAP BIEN-ÊTRE



## A l'origine : un protocole spécifique d'évaluation de Cap Bien-être

Lors de la création du programme, un dispositif spécifique d'évaluation a été intégré au parcours :



Rappel : A chaque étape du parcours, les animateurs ou les participants devaient remplir des outils d'évaluation spécifiques : fiche parcours, fiche participant, fiche d'anonymisation, questionnaire T0 et T1. Les participants qui donnaient leur accord étaient contactés 2 mois après l'étape 5 par un opérateur extérieur.



A partir de septembre 2023 :

- Fin du protocole d'évaluation spécifique et des outils dédiés.
- Le parcours Cap Bien-être intègre l'outil d'évaluation des actions collectives seniors Web-Report.

# CAP BIEN-ÊTRE



## A partir de maintenant : Le protocole d'évaluation



### 1. Au début de l'étape 1

Si cela n'a pas été fait au moment de l'inscription, l'animateur distribue un questionnaire T0 à chaque participant. Sur ce questionnaire, les participants sont invités à donner ou non leur accord pour participer au temps d'évaluation T2. Une fois remplis, l'animateur les récupère.

### 2. A la fin de l'étape 4

L'animateur distribue un questionnaire T1 à chaque participant.. Une fois remplis, l'animateur les récupère.

### 3. Après l'étape 5

3 mois (minimum) après la 5ème étape, un opérateur externe contacte par téléphone un échantillon représentatif des participants ayant donné leur accord pour être appelés en T2 .

#### Les grands changements à retenir :

- L'animateur ne renseigne plus les fiches parcours, les fiches participants, les fiches anonymisation, les fiches recueil de données. Ces outils sont supprimés.
- Le protocole d'évaluation comprend uniquement 2 questionnaires (T0 et T1) et un entretien téléphonique (T2) réalisé par un opérateur extérieur sur un échantillon représentatif de participants volontaires.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter votre coordonnateur.

